Mouvement Ecologique: Malgré des évolutions positives, un bilan intermédiaire mitigé du travail gouvernemental dans le domaine du développement durable

Dans le cadre du portail internet « Mecoskop » (www.mecoskop.lu), le Mouvement Ecologique analyse la transposition de 114 promesses gouvernementales faites dans le domaine du développement durable. Le Mecoskop est ainsi un instrument objectif qui permet d'évaluer dans quelle mesure le gouvernement satisfait ou non à ses propres exigences, qu'il a lui-même fixées dans l'accord de coalition.

Ce faisant, l'analyse du Mouvement Ecologique se fonde sur des faits connus. Et même si l'un ou l'autre détail d'information dans le cadre de l'état de transposition aurait échappé au Mouvement Ecologique, empêchant ce dernier d'en tenir compte dans son évaluation, cela ne change en rien l'orientation fondamentale de l'analyse.

3 ans après l'entrée en vigueur de l'accord de coalition du 10 décembre 2013, un bilan intermédiaire dans le domaine du développement durable peut facilement être tiré. Selon le Mouvement Ecologique, les conclusions suivantes se dégagent des 114 promesses gouvernementales citées:

- 9 promesses gouvernementales ont déjà fait l'objet d'une transposition intégrale;
- 21 promesses se trouvent en stade de transposition avancée tandis que 63 sont au premier stade de transposition;
- 21 promesses gouvernementales n'ont pas été abordées.

Inutile de préciser que les deux années restantes qui peuvent être mises à profit par le gouvernement en place seront décisives: réussira-t-il à mener énergiquement à bon port les projets qui ont été mis sur les rails? Après tout, le présent gouvernement a réussi à poser les jalons pour toute une série de promesses, ce qui est à qualifier de positif!

Une analyse générale des différents domaines politiques du point de vue du développement durable:

- **La démocratie et la participation citoyenne: une approche bien plus dynamique par rapport aux périodes de législation précédentes**
  Les réunions d'information (aussi décentralisées) organisées en nombre assez important, l'échange renforcé à l'occasion de projets importants avec des acteurs au moyen de séances et de workshops préparatoires par les différents ministères respectivement sur une base

interministérielle: l'ensemble de ces initiatives représente un grand pas en avant par rapport à la pratique des gouvernements précédents.
Toujours est-il qu'une participation citoyenne plus systématique, d'une portée plus importante et plus proactive, nécessite encore d'autres moyens. En ce qui concerne le libre accès aux informations des citoyens, on ne peut constater un progrès réell pour l'instant (notamment le projet de loi qui est sur la table est insatisfaisant), le dit « *open government* » n'avance qu'avec des pas très lents, une participation citoyenne systématique digne de ce nom n'existe pas réellement.
S'il est vrai qu'un réel changement de paradigme dans le sens d'une nouvelle conception démocratique et participative ne s'est pas encore produit, il faut néanmoins retenir qu'une bonne base fut jetée.

- **Le développement durable comme principe directeur du travail gouvernemental: une réorientation politique qui ne s'est produite que partiellement**
  Dans le cadre d'une série de projets (*circular economy*, mobilité etc.) le gouvernement a sans nul doute mis des accents importants dans le sens du développement durable. Néanmoins: il est déplorable que toute une série d'instruments ancrés dans l'accord de coalition dans le but de renforcer cette approche n'aient pas été abordés. Alors qu'ils auraient été d'une importance cruciale afin de renforcer une réelle transformation avancée (et non seulement ponctuelle) de notre société dans le sens du développement durable. Rappelons dans ce contexte les mots-clés: « PIB du bien-être » au lieu de PIB classique, dépassé; formation « d'indicateurs du bien-être » pour le Luxembourg; le contrôle des décisions gouvernementales en termes de durabilité, le deuxième plan d'action national pour le développement durable ... : voilà des domaines où le besoin d'agir s'avère énorme!

- **La croissance économique, l'aménagement du territoire et le logement: des approches qu'il faut qualifier de bonnes mais qui restent insuffisantes**
  Il est tout à saluer que le gouvernement (aussi, mais non seulement le gouvernement) ait posé la question de la croissance dans le cadre du débat mené autour de l'aménagement du territoire et qu'il ait initié le dit « processus Rifkin ». Ces deux initiatives constituent un apport important dans le contexte d'une discussion incontournable sur le développement futur que nous souhaitons pour la société dans laquelle nous vivons et pour l'économie de notre pays. Ce sont par conséquent deux nouveaux accents cruciaux qui ont été mis par ce gouvernement.
  Il est tout autant saluable que la dite « circular economy » sorte enfin de l'ombre, qu'un projet de loi sur un aménagement du territoire repensé soit sur la table ou que la réforme sur les finances communales ait été réalisée. Néanmoins: la réforme fiscale, telle qu'elle sera transposée, ne répond aucunement aux attentes que l'on a envers une réforme fiscale durable digne de ce nom. Le gouvernement a laissé passer une opportunité de taille!
  Pourtant, il faut continuer à attendre les plans sectoriels élaborés dans le cadre de l'aménagement du territoire, il faut attendre à ce que des instruments efficaces en vue de la promotion des terrains constructibles définis voient le jour et il reste indiqué d'attendre la réforme en matière d'impôt foncier. … L'orientation que le débat sur la croissance prendra au niveau gouvernemental, reste également pour le moment une énigme. Les jalons définitifs devront donc être posés dans les deux années à venir!

- **La politique autour du thème de la mobilité: ça bouge ...**
  Le Ministère du Développement durable assume sans nul doute son entière responsabilité en matière de politique de mobilité. La construction du tram moderne, l' « arrêt Pafendall-

Kirchbierg », les investissements dans le transport ferroviaire en général, avancent à pas de géants. La réorganisation des transports publics, aussi en milieu rural, sous forme participative, la continuation des efforts dans le développement de concepts de plateformes multimodales, et bien d'autres, sont des éléments très positifs qu'il échait de souligner. Mais même à ce niveau, au vu d'un retard qui s'avère énorme, il reste encore « du pain sur la planche », surtout en ce qui concerne d'autres questions structurelles (amélioration du « modal split » etc. pour ce qui est des frontaliers, transfert du fret de la route vers le rail, renforcement de la Communauté des Transports (*Verkeiersverbond*), nombre de vols et vols de nuit …).
Le fait que certains projets de construction – tel le développement partiel du réseau autoroutier ou encore des contournements comme celui de Bascharage – sont toujours au stade de la planification, ternit la vision d'ensemble.

- **L'énergie et la protection du climat**
  Dans la politique en matière d'énergie et de climat, les choses bougent: l'étude sur le tourisme à la pompe est enfin sur la table (il échait dorénavant de prendre conscience des conséquences et d'en tirer les conclusions), de nouvelles règles dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments et constructions (liées à la promotion de matériaux de construction durables) ainsi que la « banque climatique » ont vu le jour, le développement de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire a reçu un sérieux coup de pouce, l'engagement contre Cattenom est continué, le pacte climat avec les communes suit son cours et est même renforcé, etc.
  Mais la politique en matière de climat et d'énergie est avant tout aussi une question de modèle économique et sociétal, elle exige un débat sur le rôle des différents acteurs en jeu et est donc lié à la question sur la stratégie fondamentale à employer par le Luxembourg, afin de satisfaire aux exigences et de répondre aux obligations implicitement acceptées à la COP21 de Paris ... Et une protection du climat qui se veut efficace aurait également requis une réforme fiscale plus étendue et orientée vers un développement durable.

  Le 3ème plan d'action en matière de climat jouera un rôle important à l'avenir!

- **La politique agricole – un véritable fiasco!**
  Vu sous l'angle du développement durable, la politique agricole est et reste un des domaines politiques les plus décevants, un domaine qui est – ne l'oublions pas - sous la responsabilité de l'ensemble des membres du gouvernement.
  En effet, la politique qui est menée dans ce cadre à l'heure actuelle, n'est ni dans l'intérêt des agriculteurs, ni dans le sens de la nature et de l'environnement, des consommateurs, de la santé publique ou de la société. On dirait que le ministère a fait sienne la devise du « continuer comme dans le passé – préserver et suivre les vieux principes et surtout ne pas agir pour l'avenir et dans un esprit responsable ». Alors que des pas concrets dans le sens d'un changement de paradigme s'imposent de manière toute urgente: ces efforts ciblent la conception d'un plan d'action « pesticides » cohérent assorti de mesures efficaces e.a. dans le domaine du conseil et de mesures conséquentes en ce qui concerne les zones de protection de l'eau potable ; ils visent la création d'un centre de compétences en matière d'agriculture ou encore le développement homogène de l'agriculture biologique ainsi que la promotion concrète des produits biologiques régionaux et des produits de qualité régionaux (dans le cadre de critères vérifiables!) dans les structures publiques.
  Le Ministère de l'Agriculture dans son ensemble – et par conséquent le gouvernement tout

entier – font actuellement preuve d'un échec et d'un dysfonctionnement dans ce domaine, qui sont totalement irresponsables!

- **La biodiversité et la protection de la nature: des progrès tangibles, mais un important besoin d'agir persiste!**
  Depuis la fin de l'année 2016, nous disposons enfin d'un projet de réforme sur la protection de la nature, la transposition de mesures arrêtées au bénéfice des zones Natura2000 suit son cours, et les travaux de transposition du plan d'action „protection de la nature" suivent un rythme conséquent. Hélas certains résultats partiels sont en partie remis en question par la cohérence défaillante qui existe entre la protection de la nature, respectivement de l'eau potable d'un côté et l'agriculture de l'autre côté, ou encore par l'énorme pression engendrée par la croissance. La question de la prévention, respectivement de la compensation des interventions ayant un impact sur la nature, s'avère à l'heure actuelle encore assez problématique.
  C'est une raison de plus qui fait que la prise de mesures dans le but d'augmenter l'acceptation de la protection de la nature, s'impose de manière impérative.

- **La politique de l'environnement: difficile de juger son impact pour le moment.**

  A ce jour, la politique de l'environnement au sens le plus strict s'avère plutôt décevante – du moins est-elle perçue comme telle de l'extérieur. Nous ne doutons point que bon nombre d'éléments sont en préparation, néanmoins, peu de résultats tangibles n'ont encore vu le jour et peu de dossiers sont concrètement en phase de transposition. Le nouveau plan de maintien de la qualité de l'air, le cadastre d'expositions au bruit, des cahiers des charges exemplaires pouvant servir de modèles, une gestion des déchets améliorée, la clarification de la question sur les contaminations et pollutions historiques, … tant de dossiers qui semblent en cours de traitement, mais dont les résultats ne sont guère tangibles. En ce qui concerne la gestion de l'eau, le bilan à ce jour s'avère également ambivalent: la protection de l'eau est thématisée, les choses bougent, néanmoins le retard à rattraper est énorme au vu d'une inertie manifeste des gouvernements précédents.

Ainsi, après 3 ans - vu sous l'angle du développement durable et appuyé sur l'analyse de la transposition des promesses ancrées dans l'accord de coalition - le bilan du gouvernement s'annonce mitigé: le retard accumulée au cours des périodes de législation précédentes a été attaqué de front, dans une série de ministères, la transposition très concrète de certaines promesses gouvernementales est en préparation... ce qui nous amène à conclure que des développements importants et saluables doivent être constatés.

Néanmoins: le Mouvement Ecologique attend qu'au-delà des instruments individuels, le gouvernement en place fasse le nécessaire afin de susciter une réorientation indispensable de notre société et de notre modèle économique en direction d'un développement durable ainsi qu'un changement de paradigme en termes de démocratisation. Des réformes et des réorientations plus poussées s'imposent.

Par conséquent: les deux années qui restent jusqu'au prochaines élections ne perdront en rien de leur suspense!

www.mecoskop.lu (dernière mise à jour: janvier **2017)**

Mouvement Ecologique asbl